

Siège social : 29 Av. F. Mistral - CS40097
83175 Brignoles Cedex - France - Tél. +33 (0)4 94 72 83 00 - Fax +33 (0)4 94 59 04 55

ISO 9001

Usines : 66600 Espira de l'Agly - France - Tél. +33 (0)4 68 38 98 00 - Fax +33 (0)4 68 38 92 22
30210 Pouzilhac - France - Tél. +33 (0)4 66 37 44 33 - Fax +33 (0)4 66 37 21 31
83170 Candelon - France - Tél. +33 (0)4 94 69 08 82 - Fax +33 (0)4 94 59 21 05
66600 Montpins - Espira de l'Agly - France - Tél. +33 (0)4 68 64 62 64 - Fax +33 (0)4 68 64 49 65

ISO 22000 - ISO 14001 - ISO 9001

ISO 9001

ISO 9001

ISO 9001

<http://www.provencale.com>
E-mail : infos@provencale.com

**PREFECTURE DU GARD
DDTM**

Service Environnement et Forêt
89 rue Wéber – CS 52002
30907 NÎMES CEDEX 2

N / Réf :

V / Réf :

Brignoles, le 30 Mai 2016

**Objet : PROVENCALE SA
Demande d'autorisation de défrichement de 19 ha 22 a 72 ca
Commune de POUZILHAC (30) – Lieu-dit « Viaube et Savoie ».**

Monsieur le Préfet,

En application du Code de l'Environnement et du Nouveau Code Forestier,

Je soussignée, Madame Catherine DELFAUX, de nationalité française, agissant en qualité de Directrice Générale de la PROVENCALE SA, dont le siège social est situé : Villa Pierre - Avenue Frédéric Mistral – 83 170 BRIGNOLES, sollicite :

L'autorisation de défrichement, nécessaire à la réalisation d'un projet de renouvellement d'exploitation d'une carrière de calcaire.

Cette demande porte sur les parcelles cadastrales suivantes :

- ✓ département : Gard
- ✓ commune : Pouzilhac
- ✓ lieu-dit : « Viaube et Savoie »
- ✓ section : C
- ✓ Parcelles n° 46 et n°168, d'une surface totale de 87 ha 39 a 96 ca, dont 19 ha 22 a 72 ca demandés en autorisation,

pour lesquelles la société PROVENCALE SA dispose de la maîtrise foncière.

Par ailleurs, je vous précise qu'à ma connaissance, les terrains concernés par le défrichement n'ont pas fait l'objet d'incendie au cours des quinze dernières années.

Vous trouverez, joints à cette lettre, l'ensemble des éléments constituant le dossier de demande d'autorisation de défrichement, y compris l'échéancier prévisionnel des travaux de défrichement.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, l'expression de mes sentiments respectueux.

Catherine DELFAUX

Directrice Générale de PROVENCALE SA